

J'en ai été moi-même témoin. Le public tend à oublier que le Sénat doit adopter tous les bills de la même façon que la Chambre des communes. Les gens sont au courant des rapports des comités spéciaux ou permanents du Sénat. Toutefois je crains qu'ils ignorent que nous pouvons modifier ou refuser une mesure législative.

J'ai critiqué le fait que nous sommes toujours invités par le leader du gouvernement et par la majorité des gens qui l'entourent à adopter rapidement toutes les mesures législatives du gouvernement. Je suis fermement convaincu que nous avons tort de le faire. Nous avons tort de ne pas prendre plus de temps, quelles que soient les circonstances, pour étudier les bills qui nous sont présentés. Je ne veux pas dire que nous devrions faire durer le débat des jours et des jours comme on le fait à l'autre endroit. Très souvent, les débats qui ont lieu à l'autre endroit ne veulent pas dire grand-chose et c'est pour cette Chambre une façon de prendre le temps de réfléchir et de prendre une décision. Nous devrions prendre le temps de penser. Nous devrions retarder l'adoption d'un bill de quelques jours et parfois d'une semaine ou plus. Avant tout, nous devrions toujours observer notre Règlement.

Je m'oppose de plus en plus à l'idée d'autoriser la seconde lecture d'un bill dès qu'il parvient au Sénat. La permission de passer outre au Règlement du Sénat ne devrait être accordée que dans des situations d'extrême urgence. Nous ne devrions jamais plus adopter une résolution comme celle qui nous fut imposée à la fin de la dernière session, visant à supprimer le préavis de deux jours ou d'un jour pour la deuxième ou la troisième lecture d'un bill. Il s'agit là d'une forme subtile de clôture qui est tout à fait déplacée ici. Que cela nous oblige à modifier légèrement notre emploi du temps ou non est une considération mineure. Trop souvent, nous avons donné l'impression de vouloir terminer nos travaux et rentrer au plus tôt chez nous.

De même, il est tout à fait illogique d'agir comme nous n'avons pas cessé de le faire ces dernières années. Il est dégradant pour nous de venir ici et attendre que la Chambre adopte un bill, afin d'être prêts à l'adopter aveuglément au moment où il nous est remis. Je n'ai jamais apprécié de voir le leader du gouvernement nous tendre une carotte en nous disant que nous ajournerons si nous acceptons d'adopter rapidement une loi du gouvernement.

J'invite les honorables sénateurs à considérer, pour illustrer mes propos, le cas de l'amendement apporté au bill sur les tables d'écoute. Je n'ai pas l'intention de revenir sur la valeur de l'amendement qui fut apporté par le comité dirigé par le sénateur Goldenberg. Je voudrais simplement signaler que lorsque le rapport du comité fut présenté au Sénat, en suivant la procédure souhaitée par le leader du gouvernement, le président du comité demanda l'autorisation de proposer l'adoption de ce rapport immédiatement.

L'autorisation fut accordée—et là je partage la responsabilité de tout le Sénat pour cette erreur—et le bill modifié fut lu pour la troisième fois sur-le-champ. Un message fut envoyé à la Chambre des communes le jour même pour lui dire que nous avions adopté le bill avec une proposition d'amendement, amendement qui venait absolument à l'encontre de l'opinion de la majorité des députés, même s'il était souhaitable de l'avis du gouvernement, et en particulier du ministre de la Justice.

[L'honorable M. Flynn.]

J'irais même jusqu'à dire que la grande majorité ici ne savait pas de quoi il était question dans l'amendement. Si nous avions respecté notre Règlement, le rapport du comité n'aurait pas été adopté le jour même où le comité nous en a saisis. Il aurait été imprimé dans les *Débats du Sénat* et étudié par les honorables sénateurs. Les sénateurs qui n'étaient pas à la réunion du comité auraient eu le temps d'étudier les répercussions de l'amendement et tout le Sénat aurait eu le temps d'obtenir une réaction de la Chambre des communes. Ce rapport aurait pu être débattu durant une journée ou deux, ou être remis à la semaine suivante puisque cette question n'était nullement urgente.

Un tel délai nous aurait permis de modifier notre rapport de façon à rendre l'amendement plus acceptable pour la Chambre des communes. Je songe à l'amendement qu'avait ensuite proposé le sénateur Carter et qui semblait alors acceptable pour l'opposition de l'autre endroit ainsi que le gouvernement. En procédant aussi rapidement que nous l'avons fait, nous avons tout simplement provoqué une confrontation plutôt qu'une conférence et nous avons perdu tout le mérite que nous aurions gagné si nous avions pu amender le bill en le rendant acceptable pour l'autre endroit.

Le seule chose dont je suis certain c'est que, si l'on avait étudié l'attitude de la Chambre des communes face à l'amendement du Sénat un autre jour qu'un samedi, sans que la sanction royale soit fixée au 14 janvier, il aurait été beaucoup plus facile d'envisager une conférence, qui aurait tout probablement entraîné l'acceptation par la Chambre de l'amendement du sénateur Carter qui a été étudié les vendredi et samedi 11 et 12 janvier. L'amendement a été défait parce qu'on craignait qu'il ne soit pas accepté par la Chambre des communes et aussi parce que le Sénat semblait croire qu'il fallait prendre une décision au plus tard le samedi 12 janvier. La ligne de conduite la plus prudente à suivre, comme l'avaient fait remarquer le leader du gouvernement et d'autres qui l'appuyaient, était d'informer la Chambre que le Sénat n'insisterait pas pour faire adopter son amendement.

Pour une fois au cours de la session, le Sénat avait adopté un amendement à un bill. Nous l'avons perdu. Les Communes ne nous ont pas coupé le cou. Notre propre ineptie nous a défait. Une telle situation ne se serait pas produite, elle ne se reproduira jamais, et nous serions plus enclins à apporter des amendements si l'on nous laissait travailler à un rythme plus normal, si l'on ne nous contraignait pas à venir ici attendre des mesures législatives et si l'on ne nous faisait pas chanter pour que nous retournions le plus tôt possible chez nous.

Naturellement, je doute fort que le leader du gouvernement, ou que la plupart des supporteurs du gouvernement à vrai dire, acceptent facilement mes idées. J'ai l'impression, toutefois, que si le gouvernement change et que si la majorité doit siéger à la gauche du président, cette même majorité changera d'attitude. Si les honorables sénateurs d'en face attendent jusque là, ils prouveront simplement qu'ils se soucient maintenant plus du sort du gouvernement que de celui du Sénat.

● (2100)

[Français]

Honorables sénateurs, avant de reprendre mon siège—je me rends compte qu'il est temps que je le fasse—je voudrais revenir un moment sur le discours du trône.